

# La Nature, un investissement sûr !

Réponses d'**Ecolo** aux revendications de Natagora pour une véritable politique de protection et de restauration de la Biodiversité en Région wallonne.

Coordonnées du répondant : [ecolo.sf@ecolo.be](mailto:ecolo.sf@ecolo.be)

Nom et prénom : Durant Isabelle et Javaux Jean-Michel

Parti politique : Ecolo

Fonction : Co-présidents du parti

Le détail des propositions programmatiques d'Ecolo est disponible sur :  
[www.ecolo.be](http://www.ecolo.be)

## Mesure 1 : Une stratégie pour la biodiversité !

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Ecolo est favorable à l'adoption d'une telle stratégie. Nous pensons cependant que l'enjeu réel d'aujourd'hui est non tant l'adoption mais la mise en œuvre de manière transversale de ce type d'outils. L'histoire récente montre que de nombreux outils stratégiques en matière de conservation de la biodiversité restent confinés dans le seul champ des autorités en charge de cette politique spécifique sans influence sur les autres départements. La stratégie nationale 2006-2016 qui est un document d'orientation de qualité a des difficultés à se concrétiser sur le terrain des différentes entités fédérées qui l'ont pourtant adoptée.

### **Proposition : Finaliser et adopter la stratégie wallonne pour la biodiversité pour début 2010**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Nous sommes favorables à l'adoption de cette stratégie mais celle-ci ne doit l'être qu'avec des garanties de mise en œuvre au-delà du champ d'action des seules autorités en charge de la nature. Nous pensons en particulier à la transversalité avec l'aménagement du territoire, l'agriculture et les travaux publics.

Nous préférons voir mis en œuvre des outils transversaux concrets entre ces compétences plutôt qu'une « stratégie » non suivi d'effets réels.

**Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

En Wallonie et à Bruxelles, nous souhaitons la création d'une conférence interministérielle permanente environnement - agriculture - aménagement du territoire - travaux publics pour développer des synergies positives à l'image de celles-ci qui, aux Pays-Bas, voient la gestion des sites naturels résulter d'une collaboration active entre les Ministères de l'environnement et des travaux publics. Ceci doit contribuer à recourir de manière systématique aux apports du génie écologique en matière de travaux publics ou d'aménagement du territoire.

A Bruxelles, l'adoption d'un cadre normatif général au travers d'une ordonnance « Nature » est une de nos priorités de la législature à venir.

**Mesure 2 : Natura 2000 *plus* ou Natura 2000 *moins* ?**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Natura 2000 est aujourd'hui le seul outil politique d'ampleur, homogène à l'échelle de l'Union européenne. Ses objectifs doivent se concrétiser avec toute l'ambition qui a prévalu dans sa conception et l'enthousiasme qui a suivi les premières étapes de la mise en œuvre.

A Bruxelles, ces aspects doivent être intégrés sans la future ordonnance « Nature » dont l'adoption définitive est un des enjeux majeurs de la nouvelle législature.

**Proposition 1 : Réviser l'arrêté mesures générales pour une simplification, une protection plus efficace et immédiate**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Nos sommes favorables à une réflexion sur la révision de l'arrêté mais ceci doit se faire parallèlement à la mise en œuvre dans le cadre actuel. Nous ne sommes pas favorables à ce que, sous prétexte d'évaluation du cadre existant, l'inaction règne sur le terrain.

**Proposition 2 : Financer des subventions pour actions et pas des indemnités pour inactions**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON **EN PARTIE**

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit que des compensations financières réalistes mais équilibrées seront accordées pour les restrictions d'usage et les mesures de gestion actives dans les sites Natura 2000.

Nous sommes favorables à financer des actions et ne pas offrir de compensations pour des activités futures non encore engagées qui ne pourraient dès lors plus avoir lieu du fait de l'adoption du statut de site Natura 2000 (ex. : compenser le fait qu'une prairie ne pourrait plus dans le futur être convertie en champ de maïs). Pour les besoins de la protection, il y a cependant lieu de bien distinguer ce qui est légitime de soutenir que ce soit en matière d'actions à mener ou d'« inaction » forcée. Ce n'est pas tâche aisée que de fixer ce cadre de manière juste et exhaustive. Il s'agit en tout cas pour nous d'un dossier prioritaire pour la législature qui s'annonce de clarifier ce régime et son champ d'application.

**Proposition 3 : Protéger de façon ciblée les espèces et habitats les plus rares**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

**OUI** NON EN PARTIE

Commentaires :

Oui, pleinement. Il faut adopter des régimes de protection spécifiques pour les espèces et habitats les plus rares, souvent d'ailleurs considérés comme prioritaires dans les annexes des textes de la législation relative à Natura 2000.

**Proposition 4 : Evaluer immédiatement de la mise en œuvre de Natura 2000**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

**OUI** NON EN PARTIE

Commentaires :

Nous sommes en particulier fort soucieux d'évaluer les mécanismes de concertation qui doivent conduire à la meilleure adhésion possible. Cette évaluation doit être

menée de manière indépendante.

### **Mesure 3 : Création de Réserves naturelles : accélérer et innover !**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Il faut accélérer le rythme de création d'espaces protégés. C'est d'autant plus urgent et important que notre pays reste confronté à des tendances lourdes en matière d'urbanisation.

### **Proposition 1 : Mobiliser les moyens pour la protection de 1000ha/an**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Ecolo est favorable à mobiliser un maximum au bénéfice d'une croissance rapide des surfaces protégées. La situation budgétaire des finances publiques qui s'annonce ne permet cependant pas de prendre des engagements fermes sur la hauteur de l'objectif. Nous sommes cependant favorables à réfléchir sur tous les moyens qui permettraient d'accroître cette surface, notamment au travers des mécanismes publics encourageant le secteur privé à investir en ce domaine.

### **Proposition 2 : Réviser les modalités du soutien aux associations**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Nous sommes favorables à l'ouverture d'une réflexion sur cette question dans le cadre budgétaire étroit auquel nous allons être confrontés.

### **Proposition 3 : Octroyer un droit de préemption au DNF et aux ONG**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit que « *des outils fonciers tels l'élargissement des mécanismes d'expropriation et de droit de préemption au bénéfice des associations ou des autorités publiques doivent pouvoir être envisagés et un financement particulier des communes présentant une forte densité de sites d'intérêt biologique être organisé* ».

#### **Proposition 4 : Intégrer les objectifs de protection de l'environnement dans la loi sur le remembrement**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Le programme « aménagement du territoire » d'Ecolo prévoit parmi les outils devant conduire à un développement rural modernisé « *une révision de la législation relative au remembrement rural : le remembrement ne peut plus être au seul service de l'agriculture et doit concourir à la protection des paysages et de la biodiversité, de l'eau et des sols ainsi que de la mobilité locale* ».

#### **Proposition 5 : Développer d'un outil d'échange direct de terrains**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Sans bien connaître les modalités pratiques et de mise en œuvre d'un tel outil, il nous semble cependant opportun de réfléchir en ce sens permettant de préserver des sites menacés et pouvant être facilement échangés avec d'autres. Nous sommes prêts à en discuter de manière ouverte.

#### **Mesure 4 : Des plans d'actions pour les habitats et espèces les plus menacés**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

**Proposition : Mettre en œuvre d'un plan de sauvetage des prairies mésophiles**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Au travers du régime de mesures agri-environnementales couplé éventuellement à un projet LIFE ou INTERREG et d'autres mesures à concevoir, il est possible de construire une stratégie transversale au service de ces prairies mésophiles.

**Mesure 5 : Espèces invasives : vite, une action coordonnée !**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Nous partageons pleinement les recommandations faites par les scientifiques belges lors de la journée d'étude sur ce thème en mars 2006. Ce document est consultable sur : [http://ias.biodiversity.be/ias/meetings/200603\\_sos\\_invasions/FR/intro\\_FR.htm](http://ias.biodiversity.be/ias/meetings/200603_sos_invasions/FR/intro_FR.htm)

Le programme d'Ecolo prévoit la mesure suivante :

« **Proposition :**

**Mettre en place une politique de lutte contre les espèces invasives**

*La globalisation, la multiplication des échanges et les changements climatiques conduisent à une augmentation significative du nombre d'espèces non indigènes invasives dans notre pays (coccinelles asiatiques, berces du Caucase, canards exotiques ...). Certaines de ces espèces s'avèrent parfois nuisibles et peuvent créer des pertes économiques ou des problèmes de santé publique, ou encore mettre à mal les équilibres naturels. Des mesures visant à les éradiquer ou freiner leur expansion doivent être prises. Ceci passe notamment par une révision de l'arrêté royal sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages pour y inclure les espèces les plus problématiques ainsi que des plans d'action régionaux. »*

**Proposition 1 : Mettre en œuvre d'un plan d'action coordonné**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

## Proposition 2 : suppression des espèces problématiques du commerce

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Voir ci-dessus. Nous proposons de revoir l'arrêté royal sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages.

## Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Des mesures spécifiques doivent être envisagées à destination des garden centers et autres structures de jardinage qui contribuent à la dispersion de certaines espèces.

## Mesure 6 : Une vraie vision pour l'agriculture !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

## Proposition : Adopter un décret organique sur l'agriculture

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Dans le programme d'Ecolo figure la proposition d'  
« **Elaborer un décret-cadre wallon d'orientation agricole**

*Ecolo souhaite voir adopté en Région wallonne un décret-cadre d'orientation agricole fixant, pour les prochaines années, les objectifs stratégiques de la Région. L'ensemble des législations agricoles actuelles doit s'y rattacher en cohérence avec une vision durable. Construit en dialogue avec les acteurs et avec l'ensemble de la société wallonne, ce texte devra définir les principes qui guideront la position wallonne tant au niveau international qu'europpéen, tout comme les objectifs, les moyens à mettre en œuvre, les outils à activer, les évaluations intermédiaires pour y arriver.*

*Pour Ecolo, ce décret-cadre doit fixer la hiérarchie des rôles productifs de l'agriculture ainsi que sa place et sa contribution aux enjeux de la ruralité.*

La hiérarchie productive est la suivante :

1. une production alimentaire humaine diversifiée et de qualité ;
2. la production d'aliments pour animaux ;
3. la production de matières premières d'origine végétale pour l'industrie (lin, colza, chanvre, amidon ...) ;
4. la production de biomasse à des fins énergétiques.

Ce décret doit par ailleurs baliser les préceptes d'un plan de développement des filières agro-alimentaires ; préciser les liens entre l'agriculture et l'alimentation ; énoncer et quantifier les objectifs de l'agriculture dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ; inscrire des objectifs de développement et de création d'emploi axés sur la production et la consommation régionale ; renforcer la liaison au sol et freiner l'intensification dans le secteur de l'élevage ; développer l'agriculture biologique ; reconnaître, évaluer et encourager la contribution de l'agriculture (qui gère 40 % du territoire wallon) aux enjeux de l'espace rural : développement socioéconomique, culturel, touristique, place dans l'espace rural, protection de l'environnement et des ressources ».

## **Mesure 7 : Plus de nature dans l'espace agricole au travers de la conditionnalité**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

La conditionnalité doit être utilisée au service de la conservation de la biodiversité. Il faut cependant arriver à trouver le meilleur équilibre entre l'adoption de mesures « formelles » et leur mise en œuvre effective sur le terrain.

### **Proposition 1 : Intégrer la notion de prestations écologiques dans la conditionnalité**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Nous sommes favorables à l'ouverture d'une réflexion concrète sur les modalités d'intégration des prestations écologiques dans la conditionnalité.

### **Proposition 2 : Réviser la conditionnalité pour préserver les prairies de valeur biologique du labour**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Nous sommes ouverts à réfléchir avec vous et le monde agricole sur les modalités de mise en œuvre d'une telle mesure.

## Mesure 8 : Améliorer l'impact des mesures agro-environnementales

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

### Proposition 1 : Rendre la démarche plan d'action obligatoire avec l'octroi de toute MAE

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Nous y sommes pleinement favorables dans le principe. La question de la mise en œuvre concrète sur le terrain (personnel formé et disponible en quantité suffisante pour aider à l'élaboration des plans, financement, risque de lourdeur administrative...) reste entière à ce stade.

### Proposition 2 : Meilleure coordination des législations et services pour éviter de subventionner les agriculteurs en infraction

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Oui mais il y a lieu de très bien cibler les infractions pour éviter les effets pervers qu'un agriculteur « sanctionné » pour une infraction mineure en matière d'environnement ne se voit privé d'un soutien agri-environnemental qu'il mène parfaitement à bien. Un système de sanction trop global risque d'avoir comme conséquence un désintéressement face à la batterie de mesures positives proposées. Il faut trouver un bon équilibre entre « sanction et répression » d'une part et « incitation et sensibilisation » d'autre part.

## Mesure 9 : Il pleut de l'azote !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit que « l'actuel Programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA) doit être révisé en renforçant le régime d'obligation de résultat plus que d'obligation de moyens Cette révision devra notamment comporter des éléments relatifs aux normes et périodes d'épandage, à la couverture du sol ainsi qu'aux impacts en zones de pente et zones drainées ».

### Proposition 1 : Accorder le statut de zone vulnérable à l'ensemble du territoire wallon

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit que « sur base des analyses scientifiques de la situation, l'ensemble du territoire wallon doit être reconnu comme zone vulnérable et un cadastre des épandages établi de manière complète, fiable et contrôlée ».

### Proposition 2 : Traiter la question des effluents dans les permis d'environnement

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Nous sommes favorables à la réflexion mais il y a cependant lieu d'éviter la « double régulation » d'un même objet au travers de deux législations différentes.

### Proposition 3 : Réviser la méthode de calcul du taux de liaison au sol

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Il faut cependant bien mesurer au plan pratique ce qu'il est aisé d'inclure dans le calcul sans entraîner une charge administrative renforcée contribuant à affaiblir l'impact positif de l'amélioration proposée.

#### **Proposition 4 : Contrôler les contrats d'épandage**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Le programme Ecolo prévoit que « *les contrats d'épandage doivent être strictement encadrés et contrôlés* ».

#### **Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

La résolution de la question de la pollution de nappes phréatiques par les nitrates ne se résoudra pas seulement par l'approche « normative ». Ecolo veut développer les expériences basées sur les obligations de résultat plus que les obligations de moyen. Ainsi, nous sommes favorables à ce qu'à l'échelle d'un territoire donné, l'ensemble des acteurs s'associent pour, ensemble, atteindre un résultat d'amélioration des teneurs en nitrates fixé par les autorités publiques. Il s'agit là d'une forme de « contrats de bassin » pour la réduction de la pollution par les nitrates qui nous semblent devoir être développés.

#### **Mesure 10 : Mais où sont donc passés nos vergers ?**

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Il est regrettable de voir se poursuivre la régression des vieux vergers, biotopes très riches en matière de biodiversité.

**Proposition : Soumettre la destruction de verger haute tige à permis d'urbanisme au sens du CWATUP**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Il y a cependant lieu de bien intégrer la question de la replantation dans la logique du permis. Il ne faut pas qu'au travers d'un permis on décourage certains acteurs de replanter et d'entretenir les anciens vergers haute tige.

**Mesure 11 : Des forêts mélangées pour faire face aux changements climatiques**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit « *une diversification accrue des essences, notamment pour répondre aux incertitudes liées aux changements climatiques. Il s'agit ainsi de revoir l'équilibre entre les essences résineuses et feuillues* ». Dans le cadre de la discussion préalable à l'adoption du code forestier, nous avons déposé un amendement visant à supprimer la référence à l'équilibre feuillus-résineux dans le texte. Cet amendement n'a pas été retenu par la majorité.

**Proposition : Exclure de toute subvention la régénération de peuplements monospécifiques et/ou composés d'essences non indigènes**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

**Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

Ecolo entend poursuivre et renforcer les politiques de gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. En ce sens, Ecolo souhaite généraliser les pratiques de sylviculture basée sur la nature (qui encourage les mécanismes auto-correcteurs naturels plutôt que les interventions extérieures au rang desquelles la sylviculture dite « Pro Silva ») et mieux intégrer les principes de cette pratique aux régimes de certification forestière (PEFC et FSC) utilisés tant en Wallonie qu'en Région

bruxelloise.

## Mesure 12 : Pour un réseau de forêts naturelles

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI  NON  EN PARTIE

### Proposition 1 : Octroyer le statut de réserve intégrale à certaines parties des massifs forestiers prestigieux de Wallonie

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Nous sommes favorables à donner un tel statut à certains massifs prestigieux.

### Proposition 2 : Désigner 20000 hectares de réserves intégrales

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Nous sommes favorables au principe mais nous ne sommes pas « fétichistes » des chiffres. De plus la date-pivot que vous choisissez dans votre mémorandum (2010) nous semble irréaliste. L'urgence est la mise en œuvre concrète des 3% issus du nouveau code forestier.

## Mesure 13 : STOP au nourrissage de la grande faune

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit les engagements suivants :

« Les pratiques de nourrissage doivent à terme être abandonnées au profit de la qualité des milieux naturels. Elles doivent dès aujourd'hui être limitées dans le temps et l'espace sur base de critères objectifs de gestion de la faune. En outre, la lutte contre la surdensité de gibier doit devenir une priorité pour garantir un avenir durable à la forêt. Cette surdensité entrave en effet la régénération forestière et nuit à la diversité biologique des sous-bois. Enfin, Ecolo est favorable à l'interdiction des lâchers de gibier et la suppression définitive du plomb dans les munitions de chasse et ce, pour tous les gibiers ».

### **Proposition 1 : Interdire le nourrissage en forêt**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Voir commentaires ci-dessus. L'enjeu est de pouvoir coordonner les mesures dans le temps pour éviter que l'interdiction de nourrissage, si elle n'est pas couplée avec un meilleur contrôle de la densité n'entraîne une explosion des dégâts et de gros problèmes de régénération.

### **Proposition 2 : Mettre en place des outils de contrôle des densités de grande faune**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Voir commentaires ci-dessus.

### **Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

La gestion des territoires de chasse doit se mener de manière intégrée avec tous les acteurs concernés. Ecolo est ainsi favorable à l'intégration accrue des différents acteurs de la ruralité dans la gestion des conseils cynégétiques. Ceux-ci doivent couvrir l'ensemble du territoire wallon et devenir des acteurs importants de la gestion de la faune et de la restauration des habitats naturels.

## **Mesure 14 : Certification forestière : un vrai plus pour la nature !**

## Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Ecolo entend poursuivre et renforcer les politiques de gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. En ce sens, Ecolo souhaite généraliser les pratiques de sylviculture basée sur la nature (qui encourage les mécanismes auto-correcteurs naturels plutôt que les interventions extérieures) et mieux intégrer les principes de cette pratique aux régimes de certification forestière (PEFC et FSC) utilisés tant en Wallonie qu'en Région bruxelloise. Cette méthode sylvicole doit également faire l'objet d'une promotion accrue auprès des professionnels du secteur (propriétaires, exploitants, agents de l'administration ...).

### **Proposition 1 : En forêt publique, renforcer les mesures du PEFC afin d'apporter une plus-value par rapport au Code forestier**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Voir commentaire ci-dessus

### **Proposition 2 : En forêt privée, aligner le PEFC sur les dispositions du Code forestier en forêt publique**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Une discussion doit s'ouvrir avec tous les acteurs sur l'avenir de la labellisation et les critères qui en font ou pas partie. Nous sommes, d'une manière générale, partisan d'une plus grande homogénéisation des mesures entre forêt publique et forêt privée. Le dialogue entre acteurs est néanmoins un des outils essentiels pour y parvenir.

## **Mesure 15 : Sauvons nos rivières !**

### **Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

La Belgique est très en retard par rapport aux objectifs européens de la directive cadre "Eau" visant à la gestion parcimonieuse. La réalisation et la concrétisation des plans devant redonner un bon état écologique et chimique aux masses d'eau (lacs, rivières, fleuves, étangs ...) est l'enjeu majeur des années à venir. Dans ce contexte, la coordination au sein du secteur de l'eau devra optimiser compétences et efficacité ; l'investissement dans la concertation interrégionale et internationale sera renforcé en vue d'exécuter les accords transnationaux et de mettre en œuvre les directives européennes de manière coordonnée ; enfin, la transparence des flux financiers devra être garantie.

**Proposition 1 : Mettre en œuvre rapidement la Directive cadre Eau**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Voir commentaires ci-dessus.

**Proposition 2 : Identifier les tronçons de grand intérêt biologique afin de les préserver ou les restaurer**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Oui mais cette question doit être abordée au travers des plans prévus dans le cadre de la directive cadre « eau » et pas de manière isolée des autres enjeux de l'eau.

**Proposition 3 : Mettre en place un plan ambitieux de restauration de la qualité physique de l'habitat des cours d'eau**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit de :

**« Garantir les fonctions écologiques et les usages de l'eau en milieu rural**

*La Région wallonne comporte actuellement 36 zones de baignade dont la conformité n'est pas encore complètement acquise. Face à ce constat et dans la perspective d'une nouvelle directive européenne et du renforcement des normes de qualité à l'horizon 2015, Ecolo entend mener de manière urgente des actions concertées et transversales en matière d'assainissement collectif et autonome, de gestion des eaux de ruissellement, d'érosion des sols et d'accès du bétail en amont des zones de baignade. Seule une approche combinée permettra en effet de garantir une qualité d'eau de baignade optimale à terme. En outre, la désignation de nouvelles zones de baignade doit pouvoir se concrétiser dans les plans de gestion de l'application de la Directive Cadre Eau. Leur impact social et touristique est important.*

*Ecolo souhaite par ailleurs que la qualité chimique et biologique de l'eau soit garantie au travers d'une transposition adéquate de la directive sur les normes de qualité environnementale mais également au travers d'une répression des infractions aujourd'hui insuffisante. Dans les zones à fortes contraintes environnementales (zones de captage, zones Natura 2000, zones sensibles à l'eutrophisation ...), l'assainissement doit être prioritaire et optimisé. L'impact des étiages doit être mieux pris en considération.*

*Les mesures d'entretien et de restauration des berges selon des méthodes écologiques et préventives doivent être généralisées pour devenir la norme, et non plus l'exception. Les mesures visant à empêcher l'accès des cours d'eau au bétail (clôtures, pompes à museau pour le bétail ...) doivent être amplifiées, ainsi que la protection des berges par des bandes enherbées.»*

**Proposition 4 : Imposer la clôture des prairies pâturées en bordures de cours d'eau**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Voir commentaires ci-dessus

**Proposition 5 : Interdire l'usage des intrants chimiques - engrais (minéraux et organiques) et pesticides – à moins de 12 m des cours d'eau et l'interdiction d'épandage d'engrais minéraux dans le reste des lits majeurs**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Voir commentaires ci-dessus.

La question du contrôle et de leur efficacité est cependant posée.

**Proposition 6 : Renforcer les contrôles de conformité des citernes et fosses**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

**Mesure 16 : Une brique dans le ventre et... un petit coup de pouce pour la nature**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI  NON  EN PARTIE

**Proposition : Mettre en place une taxe à l'urbanisation dont le produit sera affecté à la conservation de la nature**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI  NON  EN PARTIE

Commentaires :

Une taxe à l'urbanisation telle que proposée nous semble beaucoup trop indiscriminée et ne faisant pas assez la distinction entre les différents types de zones (lotissements isolés, centre ville...) et les différents types d'habitats (mitoyen, écologique, social, unifamilial, basse énergie...).

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous sommes favorables à l'élaboration de mécanismes apportant des sources alternatives de financement au bénéfice de la conservation de la biodiversité mais plus que une taxe à l'urbanisation telle que vous la proposez, nous sommes favorables à des mécanismes de prélèvement sur les activités tirant bénéfice de cette biodiversité comme les hôtels ou les sociétés de sport-aventure ou encore de contributions à charge des transactions foncières (échanges de terrain).

**Mesure 17 : Des plans de secteur revus couleur nature**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

OUI  NON  EN PARTIE

**Proposition : Mettre à jour le plan de secteur afin s'inscrire les SGIB en zone naturelle**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Nous sommes favorables à une révision thématique des plans de secteurs au bénéfice des fonctions non urbanisables dont les zones naturelles et ce, sur le même mode que la révision thématique mise en œuvre voici quelques années dans la cadre de l'attribution de nouvelles zones d'activités économiques.  
Nous souhaitons appliquer le même mécanisme en faveur des zones naturelles.

**Mesure 18 : La destruction de la nature doit être compensée**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

**Proposition : Définir les règles de mise en œuvre du principe de compensation**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

**Mesure 19 : Atténuation des nuisances des lignes électriques pour l'avifaune**

**Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?**

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

**Proposition 1 : Adopter une réglementation pour concevoir les pylônes de façon à ne pas porter atteinte aux oiseaux**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

**Proposition 2 : Envisager l'enfouissement de certaines lignes existantes**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Dans une proposition programmatique spécifique à l'amélioration des paysages, Ecolo prévoit « *d'encourager l'enfouissement des lignes électriques à haute tension* ».

## Mesure 20 : Halte aux pesticides

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Le programme d'Ecolo prévoit la mesure suivante :

### **« Réduire drastiquement l'utilisation des pesticides et biocides**

*En 2005, la Belgique s'est dotée d'un plan visant à réduire les risques liés à l'utilisation et la consommation des pesticides. Pour Ecolo, ce plan, dans sa forme actuelle, ne mène pas à une réduction des pollutions par ces substances. Si les contraintes mises à l'utilisation des pesticides par les agriculteurs ont été renforcées, les particuliers sont aujourd'hui toujours poussés par la publicité à utiliser ces produits dangereux, alors même que les preuves de lien entre cancer et pesticides se renforcent. A l'instar de ce qui est mis en œuvre par des pays tels le Danemark, la Norvège et la Suède, Ecolo propose l'élaboration d'un plan national contre les pesticides et biocides<sup>1</sup> à destination des secteurs agricole et alimentaire, des espaces verts publics mais également des particuliers.*

*Au niveau local, Ecolo propose d'encourager les « communes zéro pesticide » et de faire par ailleurs respecter l'interdiction d'utilisation des pesticides dans les lieux publics.*

*Dans le cadre de l'application de la nouvelle réglementation européenne en matière de pesticides, Ecolo souhaite que la Belgique soit particulièrement soucieuse des effets de toxicité chronique et d'effet cumulé des pesticides sur les personnes et les animaux et que les autorités veillent à utiliser au maximum la latitude qui leur est laissée d'adopter des mesures plus restrictives que la législation européenne. »*

## Proposition 1 : Interdire les herbicides dans les espaces publics

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

<sup>1</sup> Ce plan prévoira des mesures telles que l'information des citoyens aux dangers de ces produits, un renforcement du contrôle de leur présence dans l'alimentation, une réforme des procédures d'agrément, une intégration de personnalités du monde de la santé dans les comités d'agrément, un soutien accru aux productions agricoles intégrées et biologiques et aux méthodes de lutte alternative...

Commentaires :

Il faut cependant parallèlement prévoir des mesures alternatives d'élimination de la végétation là où cela se justifie.

**Proposition 2 : Accentuer la promotion des alternatives**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

**Proposition 3 : Réglementer plus sévèrement la vente aux particuliers et la publicité**

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

<b>OUI</b>	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

La publicité pour ces produits dangereux doit être interdite. Ils ne doivent plus être vendus en libre service mais délivrés sur demande, comme pour les médicaments, par des personnes disposant d'une formation et agréation spécifique. Les biocides, les produits de traitement du bois, les insecticides domestiques et les produits destinés au jardinage constituent une priorité en termes de régulation et d'élimination.

Ces préceptes ont été repris par Ecolo dans une proposition de loi sur la publicité, l'information et la vente des pesticides et biocides aux particuliers<sup>2</sup> déposée au parlement fédéral en juin 2008. Ce texte est actuellement pendant au parlement fédéral sur la table de la majorité

---

<sup>2</sup> Texte disponible sur :

<http://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?section=/flwb&language=fr&rightmenu=right&cfm=flwbn.cfm>